

# Forêt de Grimbosq

Travaux de restauration de la continuité écologique  
du ruisseau de la Grande Vallée

Catastrophe  
y'a plus d'eau !  
Et j'ai mon aquagym  
dans 15 minutes !



Ahhh tu crôaaaas ?  
Patience, dès l'automne tu vas  
retrouver ton ruisseau préféré.



CAEN.FR @   



CAEN  
NORMANDIE 

Forêt de Grimbosq

# L'étang change

Propriété de la Ville de Caen, la forêt de Grimbosq couvre une superficie de 482 hectares. Elle est à la fois un refuge de nature, un poumon vert, un lieu de promenade, un lieu de production de bois, un espace de découverte et d'éducation à la nature.

La forêt est parcourue par plusieurs petits affluents de l'Orne : le ruisseau de la Petite Vallée, le ruisseau de Coupe-Gorge, le ruisseau de la Trevée et le ruisseau de la Grande Vallée.

Son étang, situé en contrebas du parc animalier, est alimenté par le ruisseau de la Grande Vallée.

**À partir du 5 juillet 2021, la Ville de Caen, en lien avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, engage des travaux de renaturation de l'étang de la forêt de Grimbosq\*.**

\*Cette proposition de travaux a reçu un avis favorable de la part des services de l'état en date du 10 décembre 2020.

## Pourquoi ces travaux de renaturation ?

Réalisé dans les années 80, l'étang artificiel de la forêt de Grimbosq ne répond plus aux normes environnementales. Le ruisseau de la Grande Vallée est un cours d'eau classé par l'État et est considéré comme d'importance nationale pour la circulation des poissons migrateurs. Des travaux sont donc engagés pour transformer l'étang en zone humide laissée à la nature. Le plan d'eau disparaîtra au profit d'une mare plus petite et le ruisseau de la Grande Vallée et son affluent, le ruisseau de la Trevée, retrouveront leurs lits naturels.

Des passerelles, pontons en bois et des observatoires permettront aux promeneurs de profiter pleinement de cet espace et redécouvrir la richesse de sa biodiversité.

**Afin de contribuer à la préservation de la biodiversité et répondre à ses obligations réglementaires, La Ville de Caen engage des travaux de renaturation et de continuité écologique de l'étang.**

## Qu'est-ce que la continuité écologique ?

**Notion introduite en 2000 par la directive cadre sur l'eau, la continuité écologique d'un cours d'eau est définie comme la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri, le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs biologiques.**

**Restaurer la continuité écologique est une des conditions pour atteindre le bon état des milieux aquatiques.**

## Comment vont se dérouler les travaux ?

Les travaux commenceront par la vidange de l'étang du 5 au 12 juillet. Elle sera progressive afin d'éviter la dispersion des vases en aval, notamment par une filtration avant rejet. L'assèchement aura lieu tout l'été. En début de cette période, des odeurs peuvent apparaître, mais rapidement il sera possible d'observer les deux ruisseaux.

Les autres interventions se feront entre septembre et novembre 2021. Elles débuteront par la démolition de la digue et des ouvrages maçonnés. Le chantier se poursuivra avec l'opération de terrassement des berges et la réalisation des cheminements piétonniers.

Le public pourra pleinement profiter des nouveaux aménagements une fois que la végétation aura repoussé (voir planning au dos) :

**rendez-vous au printemps 2022 !**

## ... et la végétation ?

### Comment seront prises en compte les espèces rares présentes sur le site ?

Plusieurs espèces végétales rares présentes sur le site de l'étang feront l'objet d'une vigilance particulière. Certaines seront transplantées temporairement pour permettre la réalisation des travaux. Le jardin botanique de la Ville de Caen, avec l'appui du Conservatoire Botanique National de Brest (Antenne Normandie-Caen) assurera ces opérations.

### Comment sera gérée la renaturation du site ? Des espèces locales seront-elles utilisées ?

Au niveau du fond de vallée, autour du ruisseau, le projet prévoit de laisser les espèces déjà présentes se réimplanter. Des plantes de milieux humides seront également plantées en accompagnement.

L'intervention sur le site sera aussi l'occasion de supprimer des espèces exotiques telles que les bambous.

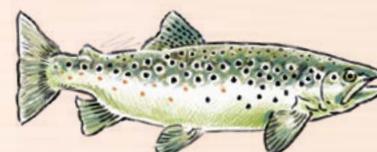
## La suppression de l'étang va-t-elle augmenter les risques d'inondations en aval ?

**La suppression de l'étang va permettre un fonctionnement plus naturel du cours d'eau. Les petites zones humides comme celle qui sera créée, ont un rôle majeur dans le stockage des eaux excédentaires en période hivernale.**

## ... et les animaux ?

### Que vont devenir les poissons présents dans l'étang ?

Le 13 juillet, une pêche de sauvegarde sera réalisée par la Fédération de pêche du Calvados. Cette pêche a vocation à récupérer les poissons présents dans l'étang et à sauvegarder les espèces caractéristiques.

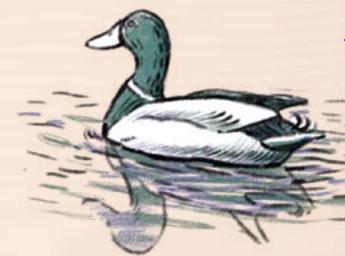


### ... et les canards ?

Pendant les travaux, ils iront s'installer à proximité, sur d'autres surfaces en eau. Le projet prévoit la création d'une mare d'un peu plus de 200 m<sup>2</sup> qui les accueillera de nouveau. Ce sera l'occasion de découvrir également de nombreux autres animaux, caractéristiques des milieux humides.

### Le projet va-t-il déranger les animaux présents dans la forêt ?

Le projet a été prévu pour limiter les impacts sur les animaux présents au niveau du site. La période d'intervention a été choisie pour éviter le dérangement des **oiseaux** en période de nidification. Les quelques arbres abattus n'empêcheront pas les **chauves-souris** de trouver des gîtes. Une fois les travaux achevés, le site sera plus favorable à l'accueil d'une biodiversité variée.



## Pourra-t-on toujours se promener sur le site ?

Une fois les travaux terminés, les promeneurs pourront retrouver leurs habitudes de promenade en contrebas du parc animalier. Des cheminements adaptés permettront de traverser le site. La circulation des poussettes ou en fauteuil roulant sera possible sur un circuit dédié. Des passerelles, pontons en bois et des observatoires permettront de profiter pleinement de ce nouvel espace et redécouvrir la richesse de sa biodiversité.

### Bonne nouvelle !

Les circuits pédestres et cyclables de la forêt de Grimbosq restent accessibles pendant les travaux. Sortie en famille, parcours VTT, randonnée... L'occasion de profiter de belles balades et découvrir l'arboretum, le château d'Olivet, la motte de Charbonnier, la chapelle Sainte-Anne ou encore le parc animalier.

## Comment est financé le projet ?

**Le projet s'élève à 350 000 € pour supprimer les ouvrages existants et effectuer les aménagements. L'Agence de l'Eau Seine-Normandie soutient fortement l'action en l'accompagnant à hauteur d'environ 75 % de subvention. Le restant est financé par la Ville de Caen.**

# Forêt de Grimbosq

## Restauration de la continuité écologique du ruisseau de la Grande Vallée

### Plan du futur site de la réserve écologique de la Grande Vallée

- a Belvédère
- b Grand ponton bois
- c Plateformes d'observation bois
- d Ponton bois de cheminement
- e Ruisseau de la Grande Vallée
- f Ruisseau de la Trévée
- g Mare

Chemin d'accès depuis le parking de la Flague

Chemin d'accès depuis le Parc Animalier



1 Vue de la plateforme d'observation de la mare.



2 Vue du grand ponton bois de sa plateforme d'observation.

### Planning des travaux

**Du 5 au 12 juillet**  
Vidange de l'étang

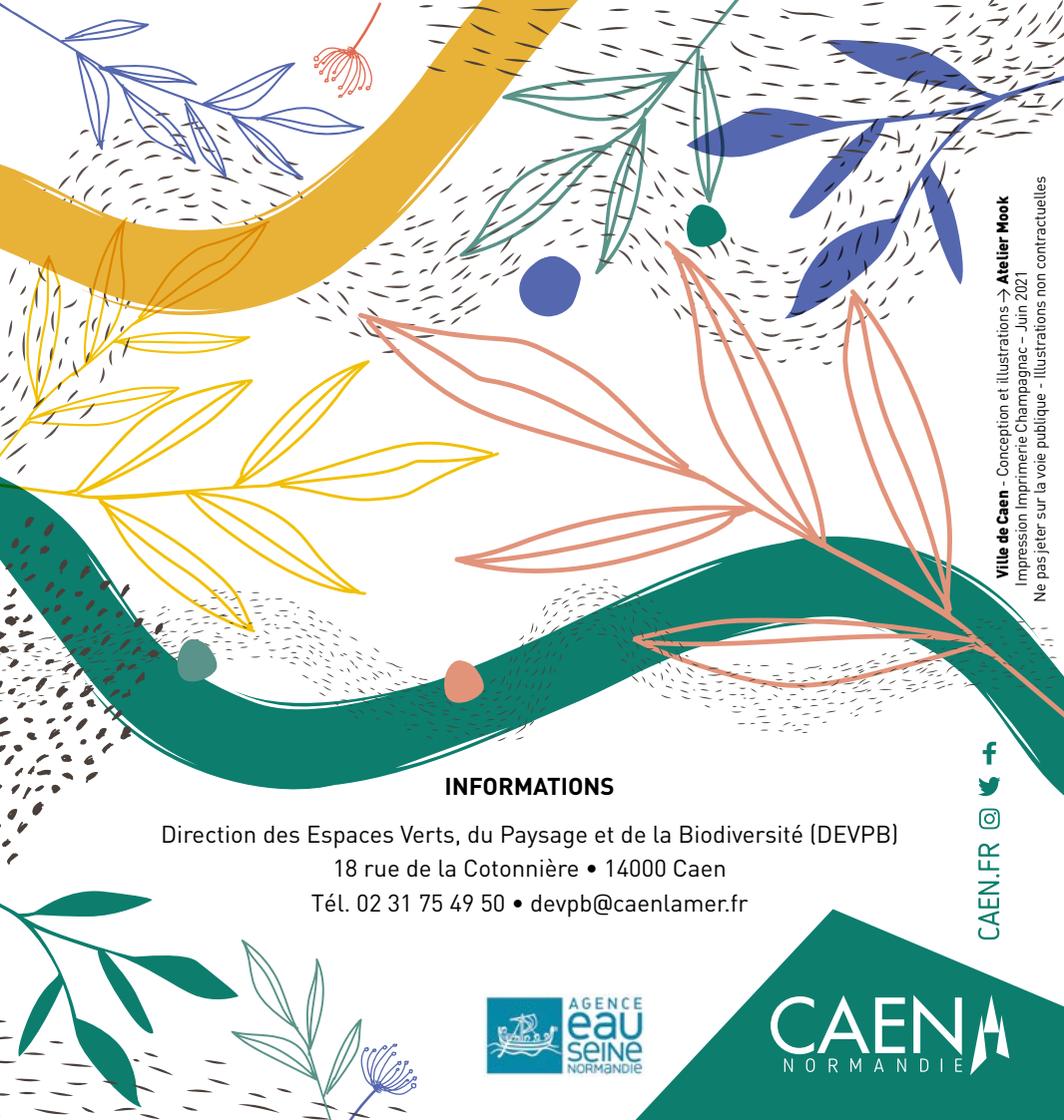
**Juillet / août**  
Transplantation d'espèces végétales rares

**Du 1<sup>er</sup> au 15 septembre**  
Travaux préparatoires dont la déviation des cours d'eau et l'abattage des arbres (Copalmes d'Amérique notamment)

**Mi-septembre / début novembre**  
Travaux de terrassements et de replantations

**Mi-octobre / fin novembre**  
Travaux d'aménagement pour l'accueil du public (passerelles, pontons, zones d'observation, ...)

**Avril 2022**  
Plantations complémentaires



## INFORMATIONS

Direction des Espaces Verts, du Paysage et de la Biodiversité (DEVPB)  
18 rue de la Cotonnière • 14000 Caen  
Tél. 02 31 75 49 50 • [devpb@caenlamer.fr](mailto:devpb@caenlamer.fr)



**CAENA**  
NORMANDIE

CAEN.FR   

Ville de Caen - Conception et illustrations → Atelier Mook  
Impression Imprimerie Champagnac - Juin 2021  
Ne pas jeter sur la voie publique - Illustrations non contractuelles